

ADOLESCENCES ET VIE PRIVÉE DANS LES MONDES NUMÉRIQUES

Webinaire Ceméa, 21 OCT. 2026

Sophie Jehel, Professeure en sciences de l'information et de la
communication, Cemti, Univ. Paris 8, Carism, CIS

sophie.jehel@univ-paris8.fr

CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIES DE MES RECHERCHES

Cadre théorique

- Théorie de l'espace public et de son lien avec la régulation publique. Faible régulation des plateformes numériques (lien avec les violences vécues, cf Elias)
- Sociologie des usages médiatiques et numériques (inégalités sociales numériques)
- Socio-économie des plateformes
- Innovation technique et déstabilisation

Méthodologie :

- Enquête sociologiques par questionnaire ([OPNAN](#), [Ceméa](#), [Normandie 2014-2025](#))
- Enquêtes sociologiques par entretiens, qualitatifs, semi-directifs, par petits groupes ou individuels, avec des images ou sans (Recherche sur la réception des images violentes, sexuelles et haineuses, 2015-2019; [Adoprivacy](#), [2021-2023](#))
- Recherche création ([Adoprivacy](#); Atelier Sociophotographique, [numerique-investigation.org](#); [Dans les plis du téléphone](#), Film de recherche)



1. Les usages numériques des adolescents : une réalisation de leurs droits culturels

OPNAN. Observatoire des pratiques numériques des adolescents en Normandie : Un projet de recherche-action

- Suivi de l'évolution des pratiques numériques des adolescents depuis 2014
- Recherche, dans la composition du questionnaire, d'un équilibre entre :
 - ✓ description de la richesse des pratiques;
 - ✓ la recherche de l'information;
 - ✓ la réception des contenus;
 - ✓ la publication;
 - ✓ les difficultés rencontrées par les adolescents
- Recherche d'un équilibre entre des préoccupations différentes
 - ✓ Enjeux sociabilité
 - ✓ Enjeux informationnels
 - ✓ Enjeux commerciaux
 - ✓ Enjeux de sécurité (« climat scolaire ») et de santé publique
- ✓ Les rapports sont en ligne sur <https://educationauxecrans.fr/observatoire-des-pratiques-numeriques-des-jeunes-en-normandie>
- ✓ Traitement depuis 2022 en collaboration avec **Jean Marc Meunier**, MCF Psychologie cognitive, Univ. Paris 8, Paragraphe

OPNAN 2025: un échantillon large et diversifié

Place majeure des filières professionnelles

- **6700** répondants (questionnaires traités)
- **52% Filles, 42% Garçons**, 6% ne se prononcent pas sur leur appartenance de genre
- **82%** entre **15 et 16** ans (70% niveau Seconde)
- **58% en filières professionnelles (32% en filière agricole)**
- 88% % scolarisés en milieu urbain
- 58% vivent avec leurs deux parents

Commentaire

- Un échantillon très large qui permet d'avoir des résultats significatifs
- Des filières professionnelles surreprésentées. **Toutes les données des graphiques ont été redressées**, afin que le poids des filières professionnelles représente 30% de l'ensemble

Le décalage des postures
autoritaires d'interdiction des
smartphones ou des RSN :
Ampleur et diversité des usages
numériques juvéniles

L'équipement personnel des adolescents

La place dominante du smartphone dans l'équipement des adolescents :
98% des adolescents en déclarent un

	Filles		Garçons	
	Filière Pro	Filière GT	Filière Pro	Filière GT
Téléphone portable	16%	18%	17%	17%
Smartphone	91%	95%	93%	96%
Ordinateur	86%	96%	85%	95%
Télévision	81%	84%	81%	86%
Tablette	42%	54%	37%	47%
Console de jeu	59%	67%	81%	88%
Objet connecté	39%	42%	42%	48%
Autre appareil	11%	16%	22%	28%

Observatoire 2025, 6287 réponses, après redressement, réponses multiples.

L'ÉQUIPEMENT PERSONNEL

- **Inégalités de genre dans les équipements**
 - Les garçons sont deux fois plus dotés en console (+20pts en filière Pro, +11pts en filière GT) et en objets connectés (montre le plus souvent) que les filles .
 - Les filles sont un peu plus équipées en tablette que les garçons (+ 7pts), en lien avec leur goût pour le visionnage de séries.

Les droits culturels des enfants et des adolescent·es visent à protéger **leur libre détermination, leur libre expression, et le processus de leur autonomisation** dans la construction de leur identité, par un accès diversifié aux productions culturelles. Mylène Bidault, juriste au Haut- Commissariat aux droits de l'homme, définit ainsi les **droits culturels**, ce sont :

les droits et libertés pour une personne, seule ou en commun, de choisir et d'exprimer son identité et d'accéder aux références culturelles comme à autant de ressources qui sont nécessaires à son processus d'identification, de communication et de création.

Droits reconnus par la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant :

droit à l'éducation, droit au repos, aux loisirs, au jeu, droit de participer à la vie culturelle, liberté d'opinion, d'expression, droit à l'information, liberté de conscience et de religion, et liberté d'association dans le respect des lois en vigueur

Usages culturels du numérique

	Genre	Je ne sais pas	Jamais	Parfois	Souvent
Consulter des profils sur les réseaux sociaux	Filles	1%	5%	35%	59%
	Garçons	3%	10%	47%	40%
Écouter de la musique	Filles	1%	1%	7%	91%
	Garçons	1%	5%	15%	79%
Regarder des séries ou des films.	Filles	1%	4%	31%	65%
	Garçons	1%	8%	40%	51%
Consulter des sites de vidéo à la demande	Filles	1%	12%	26%	61%
	Garçons	3%	15%	33%	49%
Regarder du streaming en direct	Filles	1%	28%	41%	30%
	Garçons	1%	14%	34%	51%
Regarder des photos ou des vidéos courtes	Filles	1%	4%	27%	69%
	Garçons	1%	5%	27%	67%
Regarder la télévision	Filles	1%	13%	54%	32%
	Garçons	1%	18%	51%	30%
Rechercher des produits à acheter	Filles	1%	13%	44%	42%
	Garçons	2%	18%	45%	35%
Consulter des sites ou applications à caractère sexuel	Filles	2%	87%	8%	3%
	Garçons	7%	46%	27%	19%

Usages informationnels

	Genre	Je ne sais pas	Jamais	Parfois	Souvent
Chercher des informations pour la classe	Filles	 3%	 36%	 49%	 12%
	Garçons	 4%	 48%	 40%	 9%
S'informer en lien à l'actualité	Filles	 2%	 18%	 58%	 21%
	Garçons	 2%	 17%	 53%	 27%
S'informer sur des sujets qui t'intéressent	Filles	 1%	 4%	 41%	 54%
	Garçons	 2%	 4%	 37%	 58%
Chercher des stages ou du travail	Filles	 3%	 31%	 51%	 15%
	Garçons	 4%	 40%	 47%	 10%
Utiliser des moteurs de recherche	Filles	 0%	 2%	 35%	 62%
	Garçons	 2%	 3%	 29%	 66%
Consulter Wikipedia	Filles	 2%	 32%	 57%	 9%
	Garçons	 2%	 38%	 50%	 10%

Usages liés à la sociabilité (messageries, Réseaux)

		Je ne sais pas	Jamais	Parfois	Souvent
Publier des infos sur des réseaux sociaux	Filles	1%	38%	42%	18%
	Garçons	2%	43%	40%	16%
Publier des photos ou des vidéos sur des sites	Filles	2%	49%	34%	16%
	Garçons	2%	55%	33%	10%
Utiliser une messagerie instantanée	Filles	2%	16%	39%	44%
	Garçons	2%	15%	35%	48%
Utiliser une messagerie électronique	Filles	2%	16%	58%	23%
	Garçons	2%	15%	53%	29%
Utiliser un service de visioconférence	Filles	2%	42%	42%	14%
	Garçons	3%	34%	35%	28%
Échanger sur des forum s	Filles	4%	81%	11%	4%
	Garçons	4%	72%	18%	6%
Jouer à des jeux vidéo	Filles	0%	26%	47%	27%
	Garçons	2%	3%	20%	75%
Consulter les sites ou applications de rencontre	Filles	1%	95%	3%	1%
	Garçons	2%	90%	4%	4%

LES USAGES SOCIABILITÉ

- Les RSN :
Un espace de
sociabilité
privilégié

	Filles	Garçons
Snapchat	93 %	90 %
Instagram	92 %	86 %
YouTube	88 %	91 %
TikTok	84 %	81 %
WhatsApp	81 %	74 %
Pinterest	80 %	37 %
Bereal	63 %	42 %
Facebook	44 %	44 %
Twitch	30 %	63 %
Discord	25 %	62 %
X	25 %	49 %
TenTen	21 %	20 %
Threads	19 %	20 %
Telegram	12 %	40 %
Reddit	5 %	19 %

La panoplie numérique toujours croissante et plus diversifiée

En moyenne ils et elles sont présent.es sur 8 RSN

Rôle des groupes-classes : 71% sur Snapchat, 20% sur Instagram

La précocité des usages de Tiktok et Instagram

La progression de **l'inscription précoce sur TikTok:**

- 31% des filles et 20% des garçons ont créé un compte à 11 ans ou avant
- Plus d'une fille sur deux (51%), 41% des Garçons avant 13 ans

Sur Instagram, l'inscription est un plus tardive.

- 17% des filles et 15% des garçons ont créé leur compte à 11 ans ou avant.
- 38% Filles avant 13 ans, (- 4 points) et 34% des garçons (-8 points).



2. Les difficultés rencontrées sur les plateformes numériques et la prise de conscience par les adolescents

Usages excessifs du smartphone (déclaratif)

7 sur 10 estiment passer 3 heures par jour ou plus,
5 sur 10, 4 heures par jour ou plus
8 filles sur 10 déclarent passer trois heures ou plus par jour sur leur smartphone
contre 7 sur 10 chez les garçons (69 %).

Prise de conscience du caractère excessif :

une fille sur deux (49%) souhaiterait y passer moins de temps

56% dans les filières GT

un garçon sur trois (32%) souhaiterait y passer moins de temps



Diversité des violences perçues et subies



Perception des risques de cyberviolence par les adolescents

De manière générale qu'est-ce qui vous inquiète sur internet ?	Filles Filière Pro	Filles Filière GT	Garçons Filière Pro	Garçons Filière GT
Violences à la personne				
Harcèlement	58%	59%	31%	32%
Utilisation de tes données personnelles	46%	63%	27%	41%
Menaces	51%	52%	27%	31%
Insultes	44%	41%	19%	21%
Propos racistes, extrémistes	37%	45%	19%	30%
Moqueries	49%	48%	20%	22%
Images violentes/choquantes	40%	45%	19%	27%
Questions indiscretes	28%	27%	12%	14%
Intrusions sur équipement				
Virus	51%	62%	45%	60%
Escroquerie	51%	60%	49%	60%
Faussees informations	47%	53%	36%	45%
Abonnement non voulu	21%	24%	22%	25%
Publicités	17%	21%	20%	27%
Rien	6%	3%	13%	10%
Je ne sais pas	8%	4%	13%	8%

OPNAN 2025 (Très significatif) Redressement : Redressement1 (Total et % calculés sur effectifs redressés non arrondis)

OPNAN 2025,
Seconde et première,
6700 réponses. Après
redressement,
réponses multiples.

Les cyberviolences vécues et déclarées sur les plateformes numériques

Dans votre utilisation personnelle, quel(s) problème(s) avez-vous rencontré sur Internet cette année ?	Filles Filière Pro	Filles Filière GT	Garçons Filière Pro	Garçons Filière GT
Violences à la personne				
Harcèlement	 13%	 7%	 6%	 5%
Utilisation de tes données personnelles	 5%	 5%	 4%	 6%
Menaces	 16%	 9%	 11%	 9%
Insultes	 20%	 15%	 14%	 14%
Propos racistes, extrémistes	 5%	 9%	 6%	 11%
Moqueries	 17%	 11%	 8%	 8%
Images violentes/choquantes	 13%	 15%	 10%	 15%
Questions indiscretes	 13%	 12%	 6%	 7%
Intrusions sur équipement				
Virus	 6%	 7%	 11%	 12%
Escroquerie	 6%	 5%	 11%	 11%
Fausses informations	 18%	 20%	 17%	 19%
Abonnement non voulu	 16%	 15%	 15%	 12%
Publicités/spam	 9%	 18%	 13%	 19%
Rien	 33%	 36%	 33%	 35%
Je ne sais pas	 12%	 10%	 16%	 11%

les filles apparaissent bien plus souvent victimes de violences personnelles que les garçons : harcèlement (10% vs 6%), insultes, menaces ou moqueries.

Au total , 50% des filles (vs 36% des garçons) 66% des filles des filières professionnelles

Les violences les plus nombreuses sont rencontrées sur Instagram, Tiktok et Snapchat

Les alertes des associations, internetsanscrainte, e-Enfance (3018)

TenTen : <https://www.internetsanscrainte.fr/dossiers/reseaux-sociaux/conseils/tenten-le-nouveau-reseau-des-ados-qui-inquiete>

Risque d'intrusion dans la vie privée (RSN talkiewalkie)

Mouvance extrémiste, sextorsion, Discord : ce que les signalements du 3018 révèlent des violences sur mineurs

<https://e-enfance.org/mouvance-extremiste-sextorsion-discord-ce-que-les-signalements-du-3018-revelent-des-violences-sur-mineurs/>

Le contexte discriminatoire des cyberviolences et sa perception genrée

Sur vos réseaux sociaux, vous arrive-t-il de voir les contenus aux tendances suivantes ?	Filles Filière Pro	Filles Filière GT	Garçons Filière Pro	Garçons Filière GT
Discrimination liée au physique	42%	50%	29%	36%
Discrimination Fille/Garçon	41%	48%	28%	33%
Discrimination liée au(x) origine(s) culturelle(s)	31%	42%	26%	36%
Discrimination liée au(x) croyance(s) / au(x) conviction(s)	31%	38%	22%	30%
Discrimination liée à l'orientation sexuelle des personnes	35%	45%	25%	34%
Incitation à la haine :	32%	35%	24%	29%
Incitation à la violence	27%	27%	23%	28%
Incitation au harcèlement	31%	29%	19%	22%
Je n'ai pas vu ces contenus sur mes réseaux sociaux	16%	22%	18%	25%
Je n'utilise pas de réseaux sociaux	1%	2%	3%	3%
Je ne sais pas	28%	13%	39%	24%

Les adolescents reçoivent un grand nombre de contenus qu'ils perçoivent comme discriminatoires, mettant en cause l'apparence physique, plus de la moitié des filles s'y déclarent exposées, et s'en prenant plus généralement aux origines culturelles, aux croyances, à l'orientation sexuelle.

3. Les adolescents ont-ils conscience des enjeux de la protection de la vie privée sur les plateformes numériques ?



ADOLESCENCES ET VIE PRIVÉE DANS LES MONDES NUMÉRIQUES

SOUS LA DIRECTION DE
SOPHIE JEHEL

Sophie Jehel, Nicole Boubée, Valentya Dymytrova,
Valentine Favel Kapoian,
Laurence Leveneur, Lorena Lisembard,
Jean-Marc Meunier

presses
de l'enssib

PAPIERS

Coordinateur(s) :

- [Jehel Sophie](#)

Contributeur(s) :

- [Boubée Nicole](#)
- [Dymytrova Valentya](#)
- [Favel Kapoian Valentine](#)
- [Jehel Sophie](#)
- [Leveneur Laurence](#)
- [Lisembard Lorena](#)
- [Meunier Jean-Marc](#)

- À paraître début 2026

Méthodologie des recherches (Adoprivacy-Enumine)

Articuler :

- Compréhension de la régulation des plateformes à l'égard des mineurs (CNIL, ARCOM, Viginum, Commission européenne, société civile)
- Etude des usages adolescents des dispositifs numériques
- Etude de la compréhension par les adolescents de leurs droits numériques
- Etude de la perception des enjeux des droits numériques dans l'éducation nationale

Cadre théorique : sociologie des usages, sociologie de la jeunesse, sociologie du numérique, psychologie cognitive

Enquêtes par entretiens, semi-directifs, par petits groupes ou individuels, avec des images ou sans (Adoprivacy, Enumine)

Enquêtes par questionnaire (OPNAN)

Dimension pédagogique

- **Recherches action** avec enseignants, étudiants (Adoprivacy, Enumine, GT Feelnum –feelnum.fr)
 - **Recherches-enquête- création**, avec photographes, artistes-chercheurs (Adoprivacy; numerique-investigation.org)
 - **Film de recherche** (la vie secrète des ados sur les plateformes numériques) avec Ninon Lacroix
- 

Le droit à la vie privée

- Le droit au respect de la vie privée est garanti par le Conseil constitutionnel, dans les Codes français, civil et pénal, dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (article 7), dans la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme (article 8) et dans la Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant (CDE 1989, article 16). par la loi sur la liberté de la presse, par la loi sur la CNIL
- Il implique :
- le respect de l'intimité, du secret médical, du droit à l'image...;
- des limites aux pratiques d'espionnage et d'enquête (comme les écoutes téléphoniques)
- la mise en place de règles et instances visant à limiter les risques liés au développement des outils numériques (CNIL, notamment, avec le RGPD)
- Il est garanti par la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme (article 8, de même que respect « de sa vie privée et familiale, de son domicile et de sa correspondance, il a aussi des limites- ordre public, sécurité nationale – mais aussi droit à l'information, liberté de la presse)
- Il suppose un respect par les acteurs médiatiques et les autres
- Il suppose une action protectrice des individus eux-mêmes

Une notion multifacette

- Cette notion doit être comprise dans la multiplicité de ses facettes, et dans sa dimension cruciale pour les droits démocratiques.
- Le droit à la vie privée comprend le **droit d'aller et venir anonymement**, celui de **conserver pour soi les éléments de son intimité** (identité, image, localisation, situation familiale, santé, religion, orientation sexuelle, numéro de carte bancaire...), celui aussi de **préserver la confidentialité de ses correspondances privées**.
- Enfin, l'article 8 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne protège également le droit à la protection des données à caractère personnel.

Pratiques numériques et autonomisation des adolescents: l'apprentissage de la protection de la vie privée

Les adolescents ne sont pas inconscients des risques liés à la protection de la vie privée : expériences des violences; médiation parentale; rôle des groupes de pair, école

Ils ont des comportements stratégiques pour protéger leur vie privée (Balley's & Coll, 2015).

Ils sont attentifs à la divulgation de leurs informations (Wisniewski et al., 2015)

Ils et elles cherchent un équilibre entre leur besoin de se protéger et le besoin de se socialiser (Oolo & Siibak, 2013).

Les enquêtes de l'OPNAN (Jehel & Meunier, 2025) témoignent d'un haut niveau de vigilance, de pratiques diversifiées mais attestent de différences importantes en fonction du genre ou du milieu social (diapo suivante)



Diversité des tactiques de protection

	Filles Filière Pro		Filles Filière GT		Garçons Filière Pro		Garçons Filière GT	
Je bloque les publicités		30%		28%		35%		43%
Je refuse les Cookies		43%		52%		39%		52%
J'utilise un moteur de recherche sécurisé		6%		11%		13%		16%
J'utilise un navigateur sécurisé		17%		28%		21%		37%
J'utilise un navigateur en fenêtre privée		18%		20%		27%		28%
Je configure mes comptes en privé		44%		51%		25%		33%
Je déclare une fausse date de naissance		37%		54%		37%		54%
J'utilise un pseudo		40%		54%		48%		66%
J'utilise un VPN gratuit		4%		7%		11%		15%
J'utilise un VPN payant		2%		3%		7%		9%
Je supprime les notifications		24%		32%		26%		35%
J'utilise une messagerie chiffrée		11%		26%		17%		28%
Je ne fais rien		9%		7%		11%		6%
Je ne sais pas		12%		8%		13%		7%

Techniques les plus utilisées :
pseudonymes (54%), le refus de cookies (49%), la dissimulation de son âge (48%) ainsi que la configuration de comptes en privé (40%)

Dans les filières GT, 7 garçons sur 10 utilisent des pseudos (66%) la moitié dissimule sa date de naissance (54%) ou refuse les cookies (52%).

que les filles en filière GT à utiliser chacune des techniques.

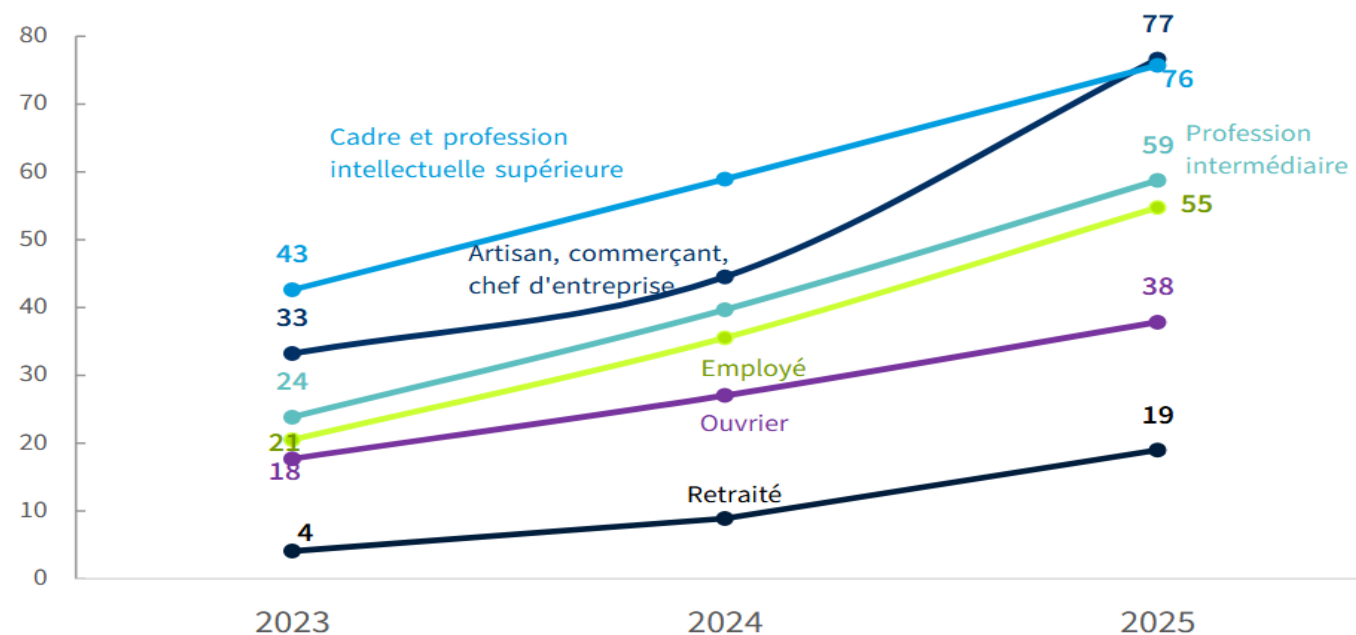
Selon la nature des techniques de protection, les garçons des filières Pro semblent plus armés que les filles des mêmes filières

Figure 26. OPNAN 2025. Seconde-Première, A la question posée... Figure 21. OPNAN 2025 (6700 enquêtés, 420 non-réponses). Réponses à la question « Quelles sont les techniques que vous utilisez pour protéger votre vie privée ? Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent ». Réponses multiples. Après redressement.

Nouveau risque : les usages massifs de l'IAG

Baromètre du numérique , 2025

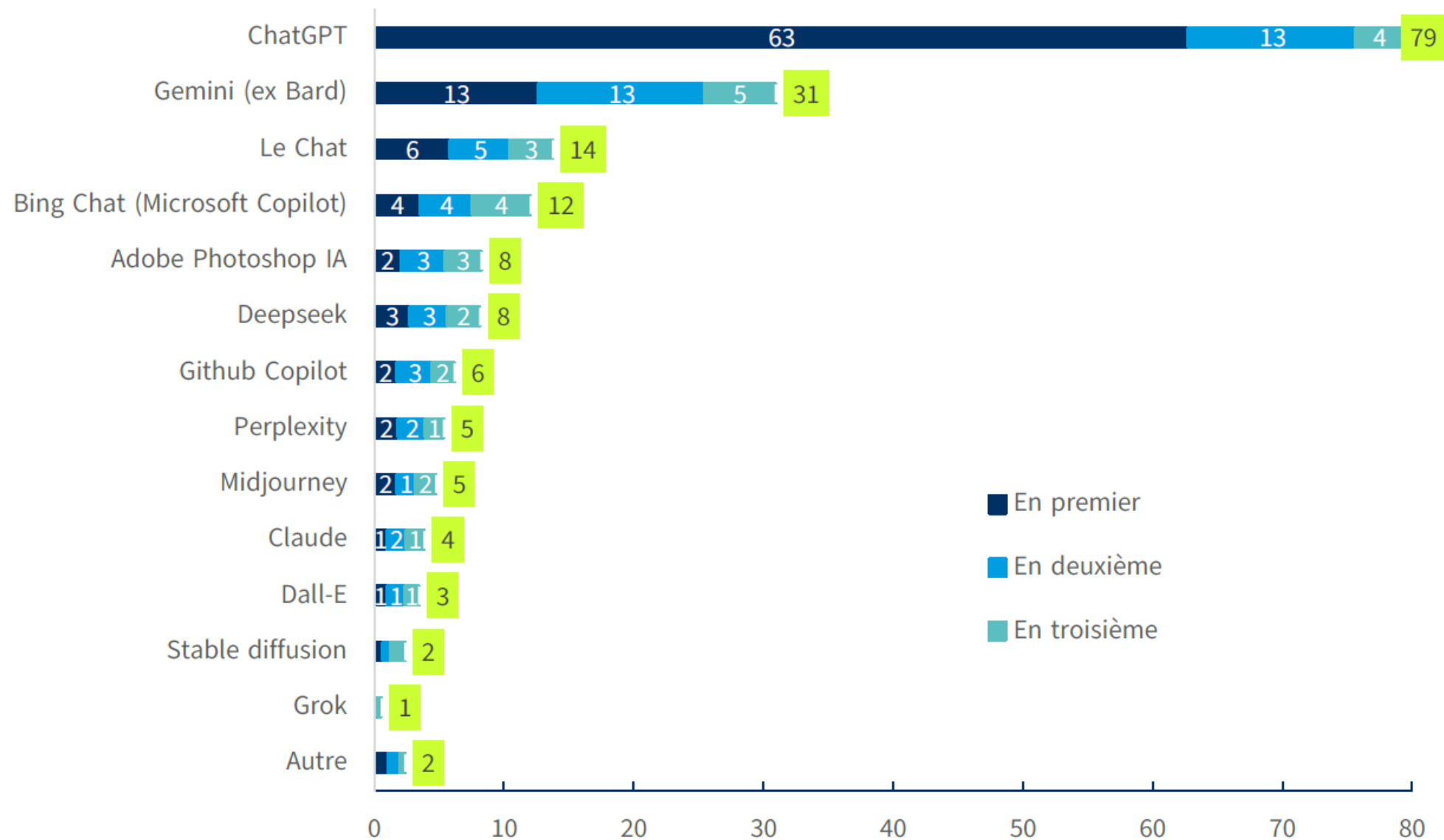
L'adoption de l'intelligence artificielle générative varie du tout au tout selon les catégories sociales :
les 18-24 ans (85 %), les indépendants (77 %), les cadres et professions intellectuelles supérieures (76 %), les 25-39 ans (73 %), les diplômés du supérieur (65 %) et les



Source : CRÉDOC, Baromètre du numérique

Graphique 5 – Fréquence d'utilisation des principaux outils d'intelligence artificielles génératives

- Champ : ensemble de la population de 12 ans et plus qui utilise l'IA, en % - effectif total pondéré 2025 n : 2 002-



Faible compréhension des droits numériques vis-à-vis des plateformes

Si les adolescents sont attentifs à la protection de leur vie privée, il est moins évident qu'ils ou elles le soient à l'égard des plateformes (Livingstone et al., 2019).

Lors de la divulgation d'images ou d'atteinte à la vie privée, les adolescents conçoivent, comme les adultes, que les plateformes ont une part de responsabilité (Guéguin, 2024; Meunier, 2023)

Mais les conséquences de l'exploitation commerciale de leurs données ne sont pas toujours directement perceptibles

« Or, se protéger ou faire valoir ses droits nécessite de se considérer comme une victime ou potentielle victime d'un traitement de données personnelles. Tant que le risque ne se matérialise pas, l'attention portée par les adolescents à l'exploitation de leurs données reste donc faible ... »
(Arfaoui et Elbaz, 2025, p. 7).



La perception du droit à la vie privée sur les plateformes numériques (principaux résultats du projet Adoprivacy, 2021-2023)

L'équipe projet Adoprivacy

Coordinatrice de l'équipe: Sophie Jehel, PU en sciences de l'information et de la communication (SIC), Université Paris 8, Cemti

- Jean Marc Meunier, MCF, psychologie cognitive, Laboratoire Paragraphe, Université Paris 8
- Julien Rossi, MCF SIC, Cemti, Université Paris 8
- Nicole Boubée, MCF SIC, Laboratoire LERASS, INSPÉ Toulouse Occitanie-Pyrénées, Université Toulouse Jean Jaurès
- Laurence Calandri, PU en Droit public, Laboratoire IDETCOM, Univ Toulouse Capitole
- Laurence Leveneur, MCF HDR en SIC, Laboratoire IDETCOM, Univ. Toulouse Capitole, IUT de Rodez
- Valentyna Dimitrova, MCF SIC, laboratoire ELICO, Université Lyon 1
- Valentine Favel-Kapoian, MCF SIC, laboratoire ELICO, INSPE de Lyon, Université Lyon 1
- Florence Thiault, maîtresse de conférences en SIC, Université Rennes 2, Laboratoire PREFics
- Florian Hemont, maître de conférences en SIC, Université Rennes 2, Laboratoire PREFics

Cette recherche a bénéficié du soutien financier de l'INJEP et du Défenseur des droits

Les Hypothèses du projet Adoprivacy

Hypothèse 1 : Faible connaissance du droit numérique favorise la vulnérabilité aux techniques prédatrices, et le développement des violences numériques

Hypothèse 2 : Transmission des principes juridiques difficile, pour les enseignants

Hypothèse 3 : Aggravation des inégalités sociales (Hargittai) La faible connaissance du droit applicable sur les plateformes numériques fragilise davantage les jeunes des milieux populaires et des jeunes les plus vulnérables et renforce les inégalités, sociales.

Hypothèse 4 Intérêt de pédagogies par l'enquête (Dewey), le débat (Nussbaum) et la création (Corroy)

Méthodologie de l'enquête

- 36 entretiens collectifs (5 participants en moyenne)
- Echantillon de 197 jeunes de 12 à 22 ans
- Quatre régions françaises (Toulouse, Lyon, Nantes, Ile de France)
- Diversité sociale des terrains et engagement des partenaires enseignants et associatifs
- Analyse qualitative à l'aide de Nvivo

Thèmes des entretiens (Guides d'entretien)
Les pratiques numériques, les différentes plateformes utilisées par les adolescents (réseaux sociaux, plateformes de jeu, autres ...).
L'image de soi : ce qu'on peut révéler de soi et les mauvaises expériences du dévoilement de soi.
Les stratégies des adolescents pour protéger leur vie privée sur les réseaux sociaux numériques.
La relation aux autres, ce qu'on peut ou ne peut pas publier de la vie privée des autres.
La formation aux principes d'usages.
La responsabilité des plateformes et la connaissance qu'en ont les adolescents, notamment question de la confiance en ces plateformes pour protéger la vie privée de ses utilisateurs.
Les recours possibles par les adolescents lorsqu'un élément de leur vie privée a été dévoilé sans leur accord.

Représentation de la vie privée et publications sur les RSN

Perception d'une **responsabilité individuelle** dans la gestion des « deux vies privées », Un espace de construction de l'identité sociale par la publication

Y'a deux vies privées. Y'en a l'une où on peut montrer. On montre ce qu'on a envie de montrer. Et ce qu'on ne montre pas, ce qu'on n'a pas envie de montrer, on ne l'expose pas. Après ça c'est notre choix. (Tiana, 15 ans 3e, cl favorisée)

- Frontières mouvantes de la vie privée : Une vie privée qu'on peut montrer doit s'adapter aux « règles de sentiment » (Hochschild, 2017) de ses contacts
- Situation très exposée des primo-arrivants (vulnérables) : *Pour éviter le « tu as changé depuis que tu es en France », aux relents de reproches, Aichou colle des émojis sur les photos de son visage.*

Travail émotionnel (Hochschild, 2017) : dessiner les frontières de la vie privée; questionnement dans le for intérieur, ajustement aux règles des personnes supposées avoir accès aux publications, apprendre à garder pour soi

Travail de socialisation : partager (ou non) ses opinions politiques, son orientation sexuelle, sa religion

> La préservation de l'intime

- Forte présence des auto-contraintes (Elias)
- Il est malvenu « d'étaler sa vie » (dès la 4^e, tous milieux)
- On garde pour soi sa vie émotionnelle : Il est prudent de ne pas dire quand on ne va pas bien (garçon, 4^e CAP)
- Règle du groupe et règle des RSN (happy face)
- Protection de la vie des proches (parents, fratrie)
- Règles de pudeur, règles de non-nudité strictes pour les filles, imposées par le groupe

> Limiter l'exposition de soi

Ne pas publier son visage, publier des paysages, utiliser des filtres ou se cacher ; les filles demandent l'avis des amis.

- *Moi, sur Instagram, je poste des photos que je prends. Jamais les photos de ma tête. Parfois de moi de dos. Mais jamais des photos de ma tête. (fille, 15 ans, cl. favorisée).*
- *Moi je suis principalement consommateur et je pense que je n'ai jamais publié des images personnelles sur moi, ni que ce soit ma voix, mon physique aussi (garçon, 14 ans, cl. populaire).*



> Un profil prudent et une diffusion limitée

Utilisation de comptes privés, vérification des demandes d'abonnement, séparation des activités de publication

- *il y a des réseaux que j'utilise pour communiquer avec mes amis ou retrouver des personnes donc dans ce cas là je laisse mon prénom et mon nom de famille pour que ce soit plus simple et il y a des réseaux que j'utilise mais pas forcément dans le but d'échanger comme tiktok et dans ce cas là je ne garde pas mon prénom et mon nom de famille enfin je laisse quelque chose d'aléatoire (fille, 17 ans, cl. populaire)*
- *Moi aussi sur Instagram j'essaye de faire attention, de [hésitation] trier souvent les gens qui sont abonnés à moi pour vérifier que ce soit que des gens que je connaisse, donc j'essaye de n'accepter que des personnes que je connais (fille, 15 ans, cl. favorisée).*
- *Il y a un compte qui est privé, mais sur lequel j'accepte globalement beaucoup de personnes. Et il y a un compte qui est vraiment privé, dans lequel il n'y a pas beaucoup de personnes. Et là, c'est comme Louise, je poste un peu n'importe quoi. (fille, terminale, 17 ans, cl. favorisée)*

= Des pratiques bien plus courantes dans les milieux favorisés (inégalités numériques)

>Surveillance numérique par les parents et besoin de confiance

Acceptation ambivalente, sentiment de défiance et absence de réciprocité

- *Je sais qu'elle me fait complètement confiance, mais elle ne fait pas forcément confiance aux gens avec qui je suis. Donc des fois, je dois la laisser activée tout le temps pour qu'elle puisse savoir où je suis, puisqu'en fait, ça la rassure (fille, terminale 17 ans, cl. favorisée)*
- *j'avais le contrôle parental avant maintenant je ne fais plus parce que ils me font confiance mais quand même de temps en temps ils regardent un peu mon téléphone (fille, 14 ans, cl. populaire)*
- *bah non je crois qu'ils ne peuvent pas me localiser moi ah si mon père [...] il a fait en sorte que lui il puisse voir notre localisation enfin la localisation de notre téléphone juste celui de ma soeur et moi mais du coup nous on ne peut pas voir la localisation de mon père[...] (fille, 12 ans, , cl. populaire)*

>Une bataille de chaque instant face à des industries très intrusives

- Tension entre injonction à la publication/ gamification de la publication de la vie privée informalisée et protection de l'intime
- Bereal (défi du partage inopiné)
- Snap (les filtres qui « protègent », les flammes, les « heures miroir »...)
- Construction de cercles d'intimité
- Confiance dans les ami.es proches dans comptes « en privé »



Top Lenses et Filtres sur Snapchat



Lens Cute Big Eyes



Lens My Mahi

Les ratés de la gestion collective de la vie privée

- Protéger la vie privée des autres ou l'exposer, L'ambivalence des « tiktoks visés »
- Prise de conscience tardive de l'impact de ses blagues sur les autres

Je faisais beaucoup ça pour les anniversaires. On était au collège, bon, on partageait tous les trucs... mais en vrai, je pense qu'on ne contribuait pas à du harcèlement, mais à des... genre, partager des bagarres, genre, ça se filmait, ça tournait. Et moi, je reposte après (Baptiste, terminale, 17 ans, cl. favorisée).

- Le droit à l'image : un des droits numériques les mieux connus, mais encore insuffisamment mis en œuvre

L'intelligence critique des adolescents

Face à des outils utilisés en permanence, ils et elles se posent des questions et se construisent des hypothèses

Compréhension de la captation de « l'identité déclarative » (Georges, 2009) : *C'est par exemple, j'avais vu sur certaines applications, on te demande ta date de naissance, ton âge et tout, bah c'est des données d'utilisateur. C'est ce que tu regardes aussi, ce que tu likes sur certaines vidéos. Les commentaires que tu peux laisser aussi sur les posts. Dark Shadow (garçon, 3e, 14 ans, p. intermédiaires)*

Compréhension de la captation des données par le smartphone :

Moi je sais que mon téléphone, il sait où j'habite, il sait quel âge j'ai, il sait si je suis une fille ou un garçon, il sait comment je m'appelle, mon deuxième prénom, le nom de mon père, le nom de ma mère, le nom de mon oncle, le nom de ma cousine, il connaît mes hobbies, il sait si j'ai dessiné récemment, il sait ce que j'aime bien comme type de vêtements (Camille1, fille, 3e classe-média, 15 ans, p. employés)

Une intelligence nourrie par l'expérience et l'observation

Pendant un moment, je regardais plein de vidéos de guitare pour pouvoir m'en trouver une. Et puis toutes les deux secondes j'avais des pubs soit sur une assurance vie, soit sur de la guitare, de comment apprendre à accorder une guitare, comment faire ci, comment faire ça, bon. (Vali, garçon, 3^e, p.intermédiaires)

Pour lui c'est un « marché noir » de la viralité

Critique de la commercialisation des données des adolescents

Shimy (fille, 3e, cl. populaire, classe Média) s'indigne qu'on puisse profiler des jeunes pour les inciter à acheter :

Vraiment, je suis désolée, mais ils disent : « oui, à partir de 13 ans on peut revendre vos données ». Mais à partir de 13 ans, vous croyez que, dans quel pays tu as le droit d'avoir une carte bleue, s'il vous plaît ?

Critique de l'inefficacité des dispositifs de recueil du consentement

« Moi je sais que ça ne respecte pas notre confidentialité, car [...] je me suis rendu compte que, par exemple, sur Instagram, ils proposent : « est-ce qu'on peut suivre ce que vous faites dans les autres sociétés ? », j'ai mis refuser. Et j'avais cherché une paire de chaussures [sur YouTube, probablement] et je l'ai retrouvée en pub sur Instagram. » Yanis (2^{de}, 15 ans, cl. favorisée)

Critique du fonctionnement des algorithmes de modération

« Sur YouTube, tu peux signaler 1 000 fois une photo ou une vidéo, ça ne supprimera jamais » Yanis (2de, 15 ans, cl. favorisée).

Pour obtenir la suppression il faut signaler à plusieurs (sur Instagram)

Selon certains jeunes (en 3e), TikTok ne supprimerait pas l'accès aux personnes qui ont été signalées mais bloquerait seulement leur accès quelques jours. Ce qui laisserait la personne dont le compte est supprimé récupérer ses abonnés et publier le même contenu sur un autre compte.

Le pire c'est que des fois tu signales, tu ne sais même pas s'il y aura un retour dessus. (Fille, 3^e)

Mia (15 ans) et Coco (12 ans) se sont fait bannir de TikTok, sans aucune justification.

En terminale plusieurs garçons se plaignent d'une modération qui ne respecte pas l'esprit des lois qui sanctionnent en France l'incitation à la haine.

Méconnaissance générale des droits numériques quels que soient l'âge et le milieu social

- « *Oui, il doit y en avoir [des droits], mais je ne sais pas lesquels* » (Paul (4ème, 14 ans, Classe intermédiaire))
- « *Mais ça fait à peine environ vingt trente ans peut-être qu'internet existe, les réseaux sociaux sont plus récents, on ne sait pas trop vraiment tous les dangers qu'il y a, mais on le réalise avec le temps. Donc je ne pense pas qu'on puisse vraiment connaître tous nos droits aujourd'hui, surtout que même, on va dire, la loi et nos droits dans la vie réelle, on ne les connaît pas* » (Evelyne (Terminale, 17 ans, Classe intermédiaire))
- « *Mais le fait de se dire que bon, peut-être ça peut être utilisé... sans tomber dans le parano, mais à partir du moment où on sait que ça enregistre et ça collecte les données, je ne sais si vraiment... s'il y a des lois et des règles concernant ça...* » (Hubert (Terminale, 18 ans, Classe favorisée))
- Aucun jeune, sur aucun terrain, n'a évoqué spontanément ne serait-ce que le droit à l'effacement des publications qui leur nuisent ou qu'ils regrettent.

Les droits numériques des adolescent.es

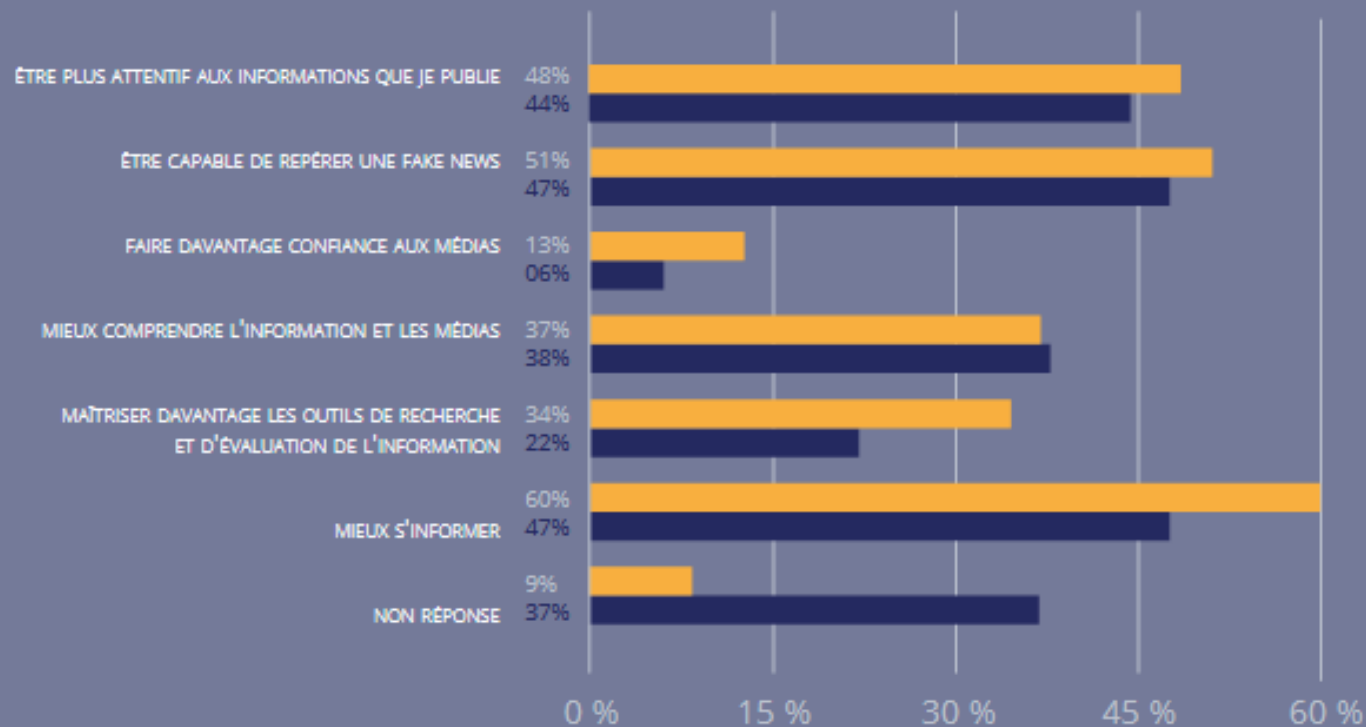
- Droit à l'effacement étendu en tant que mineur
- Droit à l'information sur l'usage des données personnelles par la plateforme
- Droit à une information accessible et adaptée à l'âge
- Droit au signalement et à des modalités accessibles, compréhensibles
- Protection des mineur.es ≠ interdiction de publication
- Responsabilité des plateformes
- 2 textes principaux : RGPD (CNIL) et Règlement Digital Services Act (ou Règlement Services Numériques, RSN)(compétences Arcom,et Commission européenne)
- Méconnaissance par les jeunes, mais aussi par les enseignant.es et responsables d'établissement recontré.es

Importance des actions en EMI et des actions longues



Appréciation de l'EMI par les adolescents (OPNAN 2023)

PERCEPTION DE L'APPORT DES COURS EN EMI DANS LA VIGILANCE INFORMATIONNELLE PAR LES ÉLÈVES



Observatoire 2023, Première, sur les 638 enquêtés qui déclarent avoir suivi des cours en EMI, en réponse à la question « Si oui, vous diriez que ces cours en Éducation aux médias et à l'information vous ont aidé à ... »

■ Première GT ■ Première Pro

LES PRATIQUES
INFORMATIONNELLES
DES ADOLESCENTS
2023

DÉSINFORMATION
&
VÉRIFICATION
DE L'INFORMATION

Une étude du CLEMI Sup
conduite
par Sophie Jehel
et Jean-Marc Meunier
de l'Université Paris 8

Janvier 2024

Appréciation de l'EMI (Adoprivacy)

- **Les formations scolaires : les adolescent·es entre fortes attentes et déceptions**
- **Une réception souvent critique des interventions ponctuelles réalisées par des intervenants extérieurs**
- **L'intégration appréciée de la prévention dans les cours**
- **Les jugements critiques formulés par les jeunes sur les discours de prévention**
 - *Des approches trop négatives de leurs usages, focalisées sur le harcèlement*
 - *Demandes d'(in)formations plus approfondies, plus concrètes et plus juridiques*

Les propositions d'Adoprivacy (Voir l'ouvrage) L'enseignement de la privacy par les « Microfictions »

Sortir des logiques de culpabilisation des pratiques numériques juvéniles, **en donnant la parole aux jeunes** pour analyser des situations concrètes, fictives, mais réalistes, chercher des solutions communes, et donner des réponses institutionnelles et juridiques adaptées

Favoriser la **réflexivité des élèves** sur l'éthique de la protection de la vie privée et la **transmission de principes juridiques, économiques** en lien avec les **fonctionnement des plateformes numériques**.

Le dispositif didactique des « Microfictions »

- [Collection de microfictions](#) (13) [dialoguées](#) ou de [petits récits](#) emblématiques qui évoquent des situations de violations de la vie privée par :
 - **les individus** (diffusions ou stockages d'images, d'informations personnelles, sans consentement, cyberharcèlement)
 - **les industries du numérique** (RSN, plateformes de jeux, forums, objets connectés, stockage de données, géolocalisation, profilage, ciblage publicitaire)
- Chaque microfiction est suivie de :
 - **questions éthiques** destinées aux jeunes, mettant l'**accent sur les enjeux émotionnels** traversés par les différents personnages
 - **principes juridiques** en jeu
 - **principes économiques** en lien avec le fonctionnement des industries numériques
 - **propositions de recours**, médiations (signalements sur la plateforme, sur les plateformes associatives, gouvernementales etc.), recours juridiques, recours hiérarchiques dans les établissements, médiation
 - **ressources documentaires** pour les élèves, pour les enseignant·es
- Enseignant·es partenaires choisissent la microfiction, co-construisent le déroulement des activités des élèves, les « fiches élèves », co-mènent la séance avec la, le, les chercheur·euse(s).

Catalogue de microfictions

<https://www.adoprivacy.fr/microfictions/>

Photo Dossier Droit à la vie privée, espace public/privé, droit à l'image, consentement, cyberharcèlement, responsabilité des plateformes, responsabilités individuelles	Jeux vidéo et profilage Consentement, profilage des mineurs, collecte des données personnelles à des fins spécifiques, modèles économiques des plateformes	Enfants influenceurs Modèles économiques des plateformes, droit à l'oubli, droit des enfants
Carnet d'adresse Donnée à caractère personnel, consentement, espace public/privée, traitement des données personnelles, responsabilité des plateformes	Identification indirecte Données sensibles, responsabilité des plateformes, collecte des données	Avatar, grooming sur les jeux vidéo Espace privé/public, usurpation d'identité numérique, données personnelles
Le GPS, pour le meilleur et le pire Droit à la vie privée, données personnelles, vie privée/vie publique, collecte de données personnelles, surveillance, donnée de localisation	Objets collectés Ma montre m'écoute : consentement implicite, collecte des données personnelles, accord des utilisateurs, sécurité, surveillance	Géolocalisation Droit à la vie privée, traitement de données à caractère personnel, exercice de l'autorité parentale, droit de l'enfant
Ma mère me piste Surveillance, consentement implicite, utilisation des	Usurpation d'identité numérique Usurpation d'identité numérique, correspondance	Faux compte sur Instagram Cyberharcèlement, Capture d'écran, discours discriminatoires, usurpation d'identité numérique



Réalisations d'enquêtes qualitatives par les adolescents (dans Adoptprivacy)

L'intérêt de l'initiation à la démarche d'enquête qualitative

Les 4 étapes

- Le choix du thème à explorer lors de l'enquête,
- l'élaboration des questions de recherche et des questions posées durant les entretiens (guide d'entretien)
- La réalisation des entretiens
- La synthèse des entretiens réalisés

Résultats

- mise en réflexion qui, selon un professeur, aurait été « presque impossible avec un enseignant ».
- les adolescent·es ont gagné en maîtrise, en autonomie et en légitimité.
- Le dispositif a pu susciter des formes d'empathie et « d'écoute de l'autre »
- renforcer la connaissance des principes juridiques et l'autonomisation des jeunes face aux enjeux parfois aléatoires et complexes de la vie privée sur les plateformes en ligne

L'apport de la démarche créative

Diversité des productions

La diversité des modalités de création proposées aux jeunes (podcasts radio, création vidéo, réalisations graphiques, réalisations photographiques, escape game)

Diversité des productions effectives créées par les jeunes (cartographies collaboratives, mini-série, prototypes de design fiction, compositions photographiques, infographies, vidéos de décryptage et de vulgarisation, podcast radiophonique, escape game)

Les créations, dans leur diversité, ont permis aux jeunes

- de remobiliser les éléments découverts durant les phases
- d'expérimenter concrètement des problématiques et de se confronter directement aux dispositifs techniques
- Développer des modes d'expérimentation innovants, de s'approprier la problématique des droits des jeunes sur les plateformes numériques.

Une question qui passionne : la géolocalisation

Le droit des enfants à une vie privée vs les risques d'une surveillance constante

Droits des enfants vs Sécurité des parents au nom de la sécurité des enfants

⇒ Interroger des adultes sur leur compréhension des enjeux de la géolocalisation, et point de vue sur les droits des enfants

Adultes jeunes/ célibataires/ parents



Tablette Priva, installation



« Carto des Ados »

	Logiciel de géolocalisation classique »	« Carto des Ados »
Collecte des DCP	Oui	Non
Usagers	Passifs	Actifs
Objectifs	Surveiller, localiser, inciter	Conseiller, partager, proposer



Recommandations conclusives - Adoprivacy

• 1. **Recommandation générale à l'ensemble des acteurs de la médiation numérique**

La compréhension des droits numériques des mineur·es et la prévention aux « risques de l'internet » sont aujourd'hui très déséquilibrées. **La prévention est orientée principalement sur les droits que les mineur·es ne respecteraient pas**, quand bien même la plupart n'y auraient pas été formellement formés, et **ne tient pas compte de l'apport que la connaissance de leurs droits en tant qu'enfants** pourrait constituer pour assurer la protection de leur vie privée sur les plateformes numériques.

Le respect de la vie privée peut être l'occasion de réaffirmer les droits des enfants (au sens de la Convention internationale des droits de l'enfant) dans leur globalité :

- **la protection des enfants et des adolescent·es doit être conciliée avec la protection de l'identité et des données personnelles ;**
- **la lutte contre le cyberharcèlement et les violences numériques doit être conciliée avec les droits des enfants et des adolescent·es à l'expression, à l'information - leurs droits culturels- , et à l'effacement des données qui les concernent lorsqu'ils le demandent ;**
- **la protection des mineur·es doit être conciliée avec le devoir de préserver et d'encourager l'autonomisation des adolescent·es dans la perspective de leur développement.**

2. Recommandations au secteur éducatif

- **Former les enseignant·es et les médiateur·trices aux droits du numérique et aux droits des mineur·es** – en particulier à leurs droits culturels, leurs droits à l'expression, leurs droits à la protection -
- **Former les enseignant·es et les médiateur·trices au droit au respect de la vie privée** et éviter ainsi la réduction habituelle de cette question au "droit à l'image" ; insister sur la dimension collective et non individuelle de la gestion de la vie privée.;
- à la **question de la responsabilité des plateformes numériques** dans l'exploitation et la protection des données personnelles, dans l'information des usager·es, dans la modération des contenus, afin notamment de participer à une évaluation continue des progrès ou des régressions dans les pratiques des plateformes vis-à-vis des mineur·es, tels que perçus par leurs jeunes usager·es ;
- Favoriser les approches interdisciplinaires
- Prévoir des temps de travail réguliers dans l'emploi du temps pour les questions numériques et de privacy et construire un référentiel de compétences sur la littératie des données incluant la notion de privacy, dès l'école primaire ;
- -S'assurer que les intervenant·es disposent des connaissances juridiques associées à l'éducation à la privacy, **informent les jeunes de leurs droits** en tant qu'enfants et les recours dont ils peuvent disposer,
- **évitent les discours entièrement focalisés sur la responsabilité individuelle,**
- **aident à prendre conscience du déséquilibre entre le pouvoir des grandes plateformes** et leurs usager·es et de la nécessité de la régulation des plateformes ;
- **évitent la culpabilisation des filles** qui publient sur les plateformes et se retrouvent victimes de cyberharcèlement ou d'intrusion numérique dans un contexte de sexisme ambiant sur les plateformes numériques, et aident au contraire l'ensemble des jeunes à prendre conscience des inégalités de genre qui se diffusent sur les plateformes.

à propos des modalités pédagogiques dans les établissements scolaires

- Concevoir des séances de sensibilisation à la privacy comme :

des espaces de réflexivité, avant de transmettre les règles juridiques et les sanctions associées aux comportements transgressifs ;

des espaces de construction de solidarités entre les adolescent·es afin de développer l'empathie et le respect des plus vulnérables ;

- Ancrer les sessions de sensibilisation sur la **connaissance des pratiques des jeunes**, leur conscience des enjeux de la privacy et la prise en compte de leurs expériences, en s'appuyant sur des exemples concrets, sur des situations conflictuelles vécues, en puisant notamment dans le catalogue des microfictions Adoprivacy ;

- Développer le **catalogue des microfictions** initié par l'équipe Adoprivacy, permettant une adaptation aux différents publics et en particulier aux plus vulnérables ;

- Développer des **méthodes d'enquête-crédation** qui permettent aux adolescent·es de s'emparer directement des dilemmes éthiques liés à la privacy et de s'investir dans une production personnelle originale et collaborative.

Perspectives de recherche

Enumine (2025-2028): Perception par les mineurs de leurs droits et des moyens de les réaliser

- Étude de représentation et des stratégies des mineurs concernant les droits en jeu sur les plateformes
- Focalisation sur 4 dimensions de ces droits : signalement (info et prise en compte); droit d'accès à l'information; récupération des données personnelles; droit à l'effacement;
- Collaboration avec la CNIL sur des ateliers
- Pistes de recherche
 - Enquête auprès des parents sur le rôle de la médiation parentale et les dispositifs de contrôle parental
 - Réflexion interdisciplinaire sur l'impact du règlement DSA et du RGPD sur la protection des mineurs et l'exercice de leurs droits
 - Création de nouvelles Micro-Fictions dans le cadre de l'éducation au numérique dans les classes (4^e et Première) et l'apprentissage de l'autonomisation des mineurs par leurs droits numériques

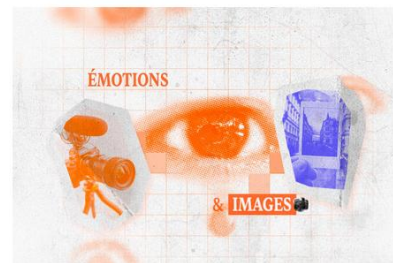
Perspectives de valorisation

Gtnum Feelnum dernière année 2026-2027, développer les compétences émotionnelles en contexte numérique



ACCOMPAGNER LE TRAVAIL ÉMOTIONNEL DES JEUNES FACE AUX DÉFIS DU NUMÉRIQUE

Le rôle crucial des **compétences émotionnelles** dans l'éducation des jeunes est régulièrement souligné dans les rapports internationaux. La mise en œuvre pratique de l'éducation à ces compétences reste cependant un enjeu et un défi. GT Feelnum a pour objectif de documenter, de former et de sensibiliser les enseignants sur le rôle des émotions à l'ère de l'hybridation des espaces physiques et numériques.



ÉMOTIONS ET RÉSEAUX

L'acquisition de savoirs à l'épreuve des IA génératives Conférence



Court métrage de recherche EUR ArTeC,
GTnum#Feelnum, Univ. Paris 8, Cemti

« Dans les plis du téléphone »,
Nínon Lacroix, 2026

- 15 adolescents de 16-17 ans
- 200h d'entretiens, ateliers radio
- Leurs conversations, la place des filles, la politique, la solidarité, les violences, les parents, les discours des adultes, l'IA











DU Education critique aux médias et à l'information Univ. Paris 8, CLEMI, CEMEA

- Concevoir et réaliser des séquences d'éducation critique aux médias et à l'information susceptibles d'aider réellement leurs publics à développer leur réflexivité,
 - Développer des formations dans leurs institutions d'origine notamment,
 - Comprendre et d'expliquer le fonctionnement et les stratégies des acteurs médiatiques et des #IA,
 - Savoir analyser les contenus et les interfaces d'écran pour développer les capacités de distanciation critique et d'émancipation des jeunes publics,
 - Encourager des espaces de liberté et de création en référence aux acquis culturels des jeunes
-
- La formation s'appuie sur les dernières recherches scientifiques et est assurée par des chercheur.es et des professionnels de l'éducation, de la formation et du journalisme

10 modules , 126 h sept-juin Univ. Paris8/Ceméa/Clemi

- Module 1 – Identifier les acteurs de l'écosystème médiatique et comprendre la socio-économie des médias
- Module 2 : Savoir poser les enjeux sociétaux de l'éducation aux médias par la connaissance de l'actualité de la recherche
- Module 3 : Analyser la culture médiatique et numérique, notamment par l'éducation à l'image et la sémiologie
- Module 4 : Traiter la construction de l'information et de l'événement, discerner les fausses nouvelles, les sources de propagande et de désinformation
- Module 5 : Comprendre les bases informatiques du fonctionnement des plateformes numériques et de la communication digitale
- Module 6 : Appréhender la diversité des pratiques médiatiques des jeunes, des usages des écrans, des réseaux socionumériques et des jeux vidéo
- Module 7 : Maîtriser le cadre juridique de la publication dans les médias
- Module 8 : Veiller aux enjeux de la construction des identités numériques
- Module 9 : Identifier les stéréotypes et les discours discriminatoires à l'œuvre dans les contenus et les dispositifs médiatiques
- Module 10 : Conduire un projet en EMI dans une démarche créative



Merci de votre attention